

SOUS CATEGORIE : Violences conjugales

Les violences conjugales constituent un enjeu majeur de santé, de sécurité et de cohésion sociale.

Elles impactent durablement les victimes, mais également leur environnement personnel et professionnel. Aujourd'hui, les entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans la prévention, le repérage et l'accompagnement des situations de violences conjugales.

Notre accompagnement vise à donner aux collaborateurs, managers et directions les clés pour comprendre les mécanismes des violences conjugales, identifier les signaux d'alerte et adopter une posture adaptée face à ces situations. À travers une approche pédagogique, humaine et concrète, cette intervention permet de libérer la parole, de renforcer la culture de prévention et de favoriser un environnement de travail plus sûr.

Cette démarche s'inscrit dans les enjeux de qualité de vie au travail (QVT), de prévention des risques psychosociaux (RPS), d'égalité professionnelle et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Les enjeux

Prévenir les impacts humains et professionnels

Les violences conjugales ont des conséquences directes sur la vie professionnelle des victimes :

- stress et anxiété ;
- fatigue et épuisement psychologique ;
- absentéisme ;
- perte de concentration ;
- isolement ;
- baisse de performance ;
- risques pour la sécurité au travail.

Le lieu de travail devient parfois le seul espace sécurisé pour les victimes. Les entreprises ont donc un rôle essentiel dans la prévention et le repérage des situations de violences.

Renforcer la politique RSE et QVT

Mettre en place une action de sensibilisation sur les violences conjugales permet aux entreprises de :

- renforcer leur engagement sociétal ;
- agir pour l'égalité femmes-hommes ;
- développer une culture de prévention ;
- améliorer la qualité de vie au travail ;
- répondre aux obligations de protection des salariés ;
- valoriser une démarche humaine et responsable.

Donner des outils concrets aux managers et aux équipes

Les collaborateurs et encadrants sont souvent démunis face à ces situations. Notre sensibilisation apporte des repères clairs : comprendre les mécanismes des violences, identifier les signaux faibles, savoir écouter sans juger et orienter vers les dispositifs adaptés.

Les contextes d'intervention : quand mettre en place une sensibilisation aux violences conjugales ?

- Suite à une situation identifiée en interne
- Face à des signaux d'alerte au travail : absences répétées ou retards fréquents ; isolement inhabituel ; fatigue importante ou état de stress ; appels ou messages incessants du conjoint ; changements de comportement soudains ; anxiété, peur ou état d'hypervigilance...
- Dans le cadre d'une démarche de prévention afin de prévenir les risques psychosociaux (RPS) ; renforcer la qualité de vie au travail (QVT) ; développer une culture de prévention ; sensibiliser les managers et collaborateurs ; intégrer les violences conjugales dans la politique RSE.

Notre accompagnement (produit)

Sensibilisation

Sensibiliser aux violences conjugales en entreprise, c'est agir concrètement pour la sécurité, la santé mentale et le bien-être des salariés. C'est aussi permettre aux équipes de mieux comprendre ces situations et de développer une culture d'écoute et de prévention durable.

Revision #3

Created 2026-05-21 14:37:33 UTC by Laura LABAN

Updated 2026-05-22 13:14:14 UTC by Laura LABAN